

- SUPPORTS MEDIATIQUES DU CLP -

VOS ESPACES PUBLICITES ET COMMUNIQUES/ACTUALITES

SOMMAIRE

Cibles	p. 1
Vos Espaces Publicité, Communiqués/Actualités - Formats et Tarifs	p. 2
Bon de commande, Contact et demande de renseignements	p. 3
Conditions générales de vente	p. 4

CIBLES

Le Club Laser et Procédés [CLP] est l'association française pour le développement et la promotion des applications industrielles des lasers.

Il regroupe les acteurs des domaines d'applications existants et potentiels en un réseau unique de spécialistes : fournisseurs de sources et systèmes laser, fournisseurs de matériel périphérique et d'équipement, centres techniques, utilisateurs industriels, sous-traitants, laboratoires de recherche, associations, organismes de formation, établissements d'enseignement...

Par ses actions de promotion de l'outil laser et des compétences de ses membres, et par le biais de ses services, le CLP touche un large public : grands groupes, PME-PMI, industriels utilisateurs potentiels, clients potentiels en recherche de compétences, de technologie, de savoir-faire...

■ **Laser en Ligne**, le portail Internet dédié aux procédés laser industriels dispose d'un accès public. Ouvert en 2007, il a été consulté par plus de 21.000 visiteurs et a reçu l'expression de plus de 100 problématiques d'industriels!

■ **Les Journées Nationales des Procédés Laser pour l'Industrie** sont l'événement international incontournable dédié aux procédés laser et à leurs avancées dans l'industrie. Ces deux jours de conférences accueillent annuellement une 100^{aine} de participants.

VOS ESPACES PUBLICITES - Formats et Tarifs

LASER EN LIGNE		
Votre <u>logo</u> et son <u>lien</u> Internet		Prix HT
FORMAT Image*, Couleurs AFFICHAGE Bannière droite du site, Visible sur toutes les pages LIEN INTERNET Un clic sur votre logo dirige vers votre site	1 an	1440 €
Votre <u>bannière</u> et son <u>lien</u> Internet		Prix HT
FORMAT Dimensions : 27,5x4,2 cm, Image*, Couleurs AFFICHAGE Bannière haute du site, Visible sur toutes les pages EVOLUTION Modification trois fois par an offerte ROTATION 5s. de pause par bannière LIEN INTERNET Un clic sur votre bannière dirige vers votre site		3 mois : 450 € 6 mois : 600 € 1 an : 1000 €

PROGRAMMES DES JOURNEES NATIONALES		
Votre <u>publicité</u> dans le programme des Journées Nationales		Prix HT
FORMAT 1 <u>l 18,5 x H 12 cm</u> Texte, Images*, Photos, Couleurs + votre LOGO** Mise en forme au format IMAGE* par vos soins	AFFICHAGE Emplacement non spécifié DIFFUSION Plus de 5000 contacts, site Laser en Ligne, programme papier des Journées Nationales	210 €
FORMAT 2 <u>l 8 x H 12 cm</u> Texte, Images*, Photos, Couleurs + votre LOGO** Mise en forme au format IMAGE* par vos soins		130 €
**Votre logo apparaîtra sur l'affiche des partenaires privilégiés au niveau de l'accueil des Journées Nationales		

VOS ESPACES COMMUNIQUE/ACTUALITES - Formats et Tarifs

LASER EN LIGNE		
Vos Espaces pour <u>communiquer</u>		Prix HT
VOTRE ACTUALITE	FORMAT Texte/Image*, lien, e-mail contact, document(s) attaché(s), image attachée*	250 €
VOTRE AGENDA D'EVENEMENTS LASER	AFFICHAGE Page d'accueil site, page d'accueil de la rubrique	1250 €
VOTRE MATERIEL D'OCCASION	DUREE 3 mois sur la page d'accueil du site	250 €

*IMAGE = JPG, PNG, ou mise en page sous Power Point

- BON DE COMMANDE - Supports médiatiques CLP

NOM Prénom _____

SOCIETE _____

Adresse _____

Code postal _____ VILLE _____

Tel _____ Fax _____

E-mail _____

			Prix € HT
Vos Espaces Publicités	Laser en Ligne	Bannière et lien Internet	
		Logo et lien Internet	
	Programme	Journées Nationales	
Vos Espaces Communiqués/Actualités	Laser en Ligne	Actualités	
		Agenda	
		Matériel d'occasion	
TOTAL EUROS HT			€ HT
TVA 19,6%			€
TOTAL EUROS TTC			€ TTC

Une facture sera émise à réception du présent bon de commande ou de votre bon de commande société.

Date

Signature/Cachet

CONTACT ET DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS

Club Laser et Procédés
Pôle API, Bât. F, Parc d'Innovation
67400 ILLKIRCH
Tel : 03 88 65 54 12
Fax : 03 88 65 54 01

contact@laserenligne.fr
www.laserenligne.fr

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Commande d'Espaces Publicités et Communiqués/Actualités

Toute commande doit être faite par écrit. La confirmation par l'éditeur vaut contrat entre les parties. Toutes les commandes d'Espaces Publicités et Communiqués/Actualités sont exécutées aux conditions de tarif en vigueur au jour de la réservation. Les documents remis par l'annonceur ou son mandataire doivent être publiés par l'éditeur dans leur intégralité et sans modification non confirmées par l'annonceur ou son mandataire.

L'éditeur est libre de refuser l'insertion d'une publicité ou d'un communiqué sans qu'il lui soit nécessaire de justifier son refus. Ce refus peut intervenir avant ou après la communication des documents correspondants.

La responsabilité de l'imprimeur ou de l'éditeur ne saurait être engagée en cas d'impossibilité d'imprimer, de publier ou de diffuser la publication pour des raisons indépendantes de sa volonté. Cette impossibilité ne peut donner lieu à indemnités ou dommages et intérêts.

Modification, Annulation

Toute modification ou annulation d'une commande doit être confirmée par écrit et ceci au plus tard pour la date limite de réservation des Espaces Publicités et Communiqués/Actualités.

Emplacement

L'acceptation par l'éditeur d'une commande ne confère pas à l'annonceur le choix d'un emplacement.

L'éditeur ne peut garantir qu'un concurrent ne sera pas présent sur un emplacement voisin.

Dates de parutions

Les dates de parution des supports médiatiques du CLP sont données à titre indicatif.

Contraintes techniques

Tous les éléments techniques fournis par l'annonceur ou son mandataire doivent être conformes aux spécifications définies par l'éditeur. En cas de non respect des dates de remise des éléments techniques, les éléments de l'annonce précédente pourront, le cas échéant, être réutilisés.

L'éditeur décline toute responsabilité quant au bon rendu d'impression ou d'édition.

Règlement

Le délai de règlement est d'un mois à compter de la date de facturation. La facturation est effectuée au nom de l'annonceur ou de son mandataire. En cas de défaillance de ce dernier, l'annonceur est tenu au règlement de la créance impayée.

Conformément aux dispositions légales et réglementaires, des pénalités de retard sont appliquées dans le cas où les sommes dues sont versées après la date de paiement figurant sur la facture. Ces pénalités sont au taux de 9% l'an. De plus, tout retard de paiement entraînera :

- Une suspension de l'exécution des commandes passées par l'annonceur,
- L'exigibilité de toutes les sommes échues et à échoir, y compris les frais éventuels de procédure de recouvrement.

Litiges

Toute réclamation doit être effectuée par écrit - lettre recommandée avec accusé de réception, fax ou e-mail avec accusé de réception - dans les huit jours qui suivent l'insertion dans un Espace Publicités ou Communiqués/Actualités.